Image not found or type unknown

changement de poste dans mon entreprise

Par **paulyanne**, le **07/04/2013** à **04:14**

bonjour on m'a changé de poste sans revoir mon salaire, quel sont mes recours.

Par **P.M.**, le **07/04/2013** à **14:32**

Bonjour,
Si c'est pour une même classification avec un coefficient identique avec des conditions de travail équivalentes, il n'y a pas lieu à ce que le salaire soit revu...

Par **paulyanne**, le **09/04/2013** à **03:49**

Je vous remercie pour la réponse, je vais essayer de formuler ma requête autrement.au départ j'étais aide en climatisation cof: EQB, aujourd'hui le responsable décide de me mettre plombier en me proposant le passage en cof: EHQB, je lui dis d'accord et juste qu'à ce jour rien à n'était fait. Alors que depuis le 1er mars j'n'ai dèmmarer entant que plombier le souci c'est que je n'ai pas fait de papier, quels sont mes recours merci d'avance.

Par **P.M.**, le **09/04/2013** à **08:47**

Bonjour,
Je présume que ces niveaux, puisque ce ne sont pas réellement des coefficients, résultent de la Convention Collective applicable...
Il faudrait rappeler à ce responsable sa promesse qui n'est que l'effet du changement de fonction et de qualification et lui demander si l'avenant à votre contrat de travail est prêt pour que vous puissiez le signer et ainsi percevoir l'augmentation avec effet rétroactif...

Par **paulyanne**, le **09/04/2013** à **18:52**

je vous remercie de vos conseils. mes salutations, cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés